

Compte-rendu du conseil des écoles De Vinci et Debussy du 16 juin 2015

1. Remerciements subvention Mairie.

Les enseignants remercient la municipalité pour la subvention de 1 500€ accordée à chacune des deux écoles élémentaires. Celle-ci permettra de financer, en partie, les transports lors de nos prochaines sorties scolaires.

2. Remerciements classe de mer.

M. Catoir et M. Schinkler sont vivement remerciés pour leur grande implication dans ce projet pédagogique. La municipalité est de nouveau remerciée : pour rappel, elle finance ce projet à hauteur de 60%.

3. Effectifs prévisionnels pour la rentrée 2015 avec ou sans suppression de classe.

A ce jour, les effectifs prévus pour la rentrée de septembre sont les suivants :

- CP : 37 ;
- CE1 : 53 ;
- CE2 : 50 ;
- CM1 : 42 ;
- CM2 : 45.

Soit 227 élèves (sans compter les 12 élèves de la CLIS) et une moyenne de 28,375 élèves en cas de fermeture de classe contre 25,22 si levée de la fermeture.

Si 8 classes (cas de fermeture)

CP : 29

CP / CE1 : 8 + 18

CE1 : 29

CE1 / CE2 : 7 + 20

CE2 : 30

CM1 : 30

CM1 / CM2 : 12 + 15

CM2 : 30

Si 9 classes (cas de non fermeture)

CP : 25

CP / CE1 : 12 + 11

CE1 : 25

CE1 / CE2 : 17 + 7

CE2 : 27

CE2 / CM1 : 16 + 10

CM1 : 26

CM1 / CM2 : 6 + 18

CM2 : 27

Ces classes ne sont pas définitives : les effectifs peuvent encore varier d'ici septembre.

La présidente des parents d'élèves et M. le Maire ont été reçu par Mme Vilacèque (Inspectrice Académique Adjointe) au sujet de la fermeture de classe. Ils ont présenté les nouveaux effectifs (15 élèves de plus qu'en avril) ainsi que de nombreux arguments en faveur du maintien de la 9^{ème} classe. Cet entretien a été positif mais la décision dépendra de la situation d'autres écoles. Une dernière réunion pour réévaluer les ouvertures et fermetures de classes aura lieu le 23 juin.

Les listes ne seront affichées que la dernière semaine d'école.

Attention, il risque d'y avoir un comptage des élèves par l'Inspecteur de l'Education Nationale le jour de la rentrée des classes. Tous les élèves devront impérativement être présents ce jour-là.

4. Reconduction des horaires pour les écoles de Neuilly-en-Thelle à la rentrée de septembre.

La municipalité nous confirme que les horaires de cette année seront reconduits en septembre ; à savoir : Lundi - Mardi - Jeudi : 8h40 - 11h40 et 13h40 - 16h40

Mercredi - Vendredi : 8h40 - 11h40 (les TAP ayant lieu le vendredi après-midi)

De même pour la piscine : les CM2 se rendront à la piscine le jeudi matin de septembre à janvier ; pour les CP et CP/CE1, ce sera le lundi matin de février à juin ; enfin, pour les CE1 et CE1/CE2, ce sera le vendredi matin de février à juin également.

5. Problèmes rencontrés sur le parking en face de l'école De Vinci.

De plus en plus de parents ne prennent plus la peine de se garer correctement sur le parking. Par leur attitude, ils se mettent potentiellement en danger, mais surtout, ils mettent les enfants en danger.

Nous avons aussi subi l'incivilité d'un automobiliste qui souhaitait quitter le parking alors que les élèves étaient rangés autour de son véhicule lors d'un exercice d'évacuation incendie. Dorénavant, le lieu d'évacuation en cas d'incendie ne sera plus le parking mais le parvis de la mairie : les enfants resteront sur le trottoir et longeront l'école pour se mettre en sécurité.

6. Rôle du carnet de liaison.

Les enseignants constatent que de nombreux parents ne consultent pas assez régulièrement le carnet de liaison. Certains mots mettent parfois une dizaine de jours avant d'être signés. Nous rappelons que le carnet de liaison est le seul moyen que nous avons de communiquer avec certains parents qui ne peuvent être présents à 8h40 ou 16h40.

De plus, le carnet de liaison contient des billets d'absences simples d'utilisation et rapides à remplir. Toute absence devant être justifiée par écrit, il serait souhaitable que l'ensemble des parents utilisent ces billets bleus.

7. Attentes de certains parents envers l'école.

Certains parents se permettent d'émettre des critiques concernant des actions mises en place pour les élèves par les enseignants : photos de Camaret décevantes, absence de cadeau de fête des mères dans les grandes classes... Même si ces personnes ne représentent pas la majorité de ce que pensent les parents d'élèves, les enseignants commencent à être démotivés et certains envisagent de ne plus s'investir dans des actions à caractère facultatif.